Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1911-1912.

Numéro d'inventaire : 2006.05560
Type de document : livre
Éditeur : Germain & Grassin (G.) (40, rue du Cornet et rue Saint-Laud Angers)
Imprimeur : Imp. Germain et G. Grassin
Date de création : 1912
Description : Livret agrafé. Couverture papier.
Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 165 mm
Notes : Germain & Grassin (G.) : imprimeurs-éditeurs de Monseigneur l'Evêque, du Grand Séminaire et du Clergé. Imprimatur de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté du 15 décembre 1912. Compte rendu présenté par le chanoine Crosnier (Alexis).
Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)
Filière : Institutions privées
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Angers
Nom du département : Maine-et-Loire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 83
ill.
Lieux : Maine-et-Loire, Angers

COMPTE RENDU

DES

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

dans les maisons d'Enseignement secondaire
du diocèse d'Angers

Année scolaire 1911-1912

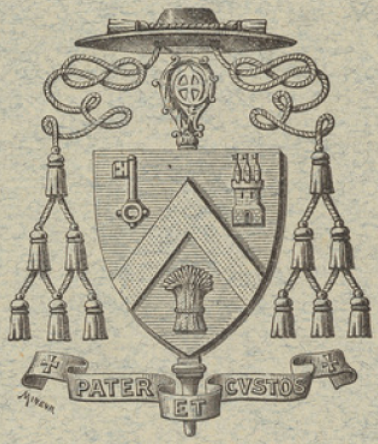

ANGERS
G. GRASSIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE, DU GRAND-SÉMINAIRE ET DU CLERGÉ
40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1912

ÉVÊCHÉ D'ANGERS

Nous, Joseph Rumeau, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Évêque d'Angers,

Vu le compte rendu à Nous présenté par M. le chanoine Crosnier, Directeur de l'Enseignement libre, résumant et appréciant les *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1911-1912, dans les Institutions ecclésiastiques de Notre Diocèse ;

Approuvons ce travail, en permettons l'impression et ordonnons qu'un exemplaire soit adressé à chacun des prêtres qui font partie du corps enseignant dans nos Établissements secondaires.

Angers, le 15 décembre 1912.

† JOSEPH, Évêque d'Angers.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1911-1912, dans les huit Institutions ecclésiastiques de Votre diocèse.

Des réunions, qui se sont tenues régulièrement, ou presque, aux mois fixés par Votre ordonnance, il m'est venu, au lieu des *soixante* que j'aurais dû recevoir, cinquante-cinq travaux. Les cinq qui manquent se répartissent ainsi : *deux* à l'Externat Saint-Maurille, *deux* à Combrée, *un* à Beaupréau. Un conférencier a été dispensé, pour infirmité, du travail qui lui était échu par le sort. Un autre a développé oralement le sujet donné, sans rien écrire : ce qui n'est pas dans l'ordre. Un troisième allègue une maladie. Les deux autres n'ont donné aucune excuse.

L'art de la discussion est, ce me semble, plus visible. Je lis dans un rapport de secrétaire : « Dans le compte rendu des conférences... M. le Directeur de l'Enseignement ne manque jamais d'exprimer le désir que « les secrétaires veuillent bien s'appliquer à donner une physionomie très vivante et très nette des réunions ., et il leur reproche *volontiers* (? je *voudrais*, au contraire, n'avoir pas à faire ce reproche) de ne pas en montrer suffisamment le mouvement et l'intérêt. A quoi l'on peut répondre : que l'imprécision des comptes rendus tient souvent au peu de mouvement et d'intérêt des conférences elles-mêmes. Si le secrétaire se borne parfois à résumer les idées principales qui sont développées dans les rapports, c'est que la discussion qui suit est languissante ou n'aboutit qu'à des conclusions peu précises. *Donnons à nos discussions plus de vie et de précision ;* et le secrétaire pourra rédiger des comptes rendus plus vivants et plus nets. » Le conseil est bon ; il a été approuvé, même suivi; sauf dans une réunion où le secrétaire reproduit chaque fois l'invariable formule : « Aucune réflexion n'a été